

IDENTIFICATION
Section : Comptabilité
Intitulé de l'UE : Déontologie et compliance
Code de référence : 711240U32D1
Nombre de périodes : 30
Nombre de crédits ECTS : 2

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours : <i>Face à des problèmes juridiques simples, concernant les personnes, les biens, les contrats et les obligations :</i> - analyser et abstraire la situation juridique correspondante par le recours aux règles de droit civil la régissant et en utilisant le vocabulaire adéquat ; - les résoudre par l'application des notions de droit civil qui les régissent ; - prévenir les litiges qui y sont relatifs ; <i>Face à des situations relatives aux procédures et aux règles d'une gestion comptable conforme, en ayant à sa disposition le plan comptable,</i> - réaliser, après avoir adapté le P.C.M.N., un exercice comptable simple d'une entreprise commerciale, depuis l'ouverture des comptes jusqu'à la fin d'exercice, y compris les documents d'inventaire (limité aux amortissements et aux variations de stock) et établir les comptes annuels, dans le respect des normes édictées par le droit comptable. <i>Face à un système informatique connu,</i> - mettre en œuvre les fonctionnalités du module de comptabilité générale d'un logiciel courant .

Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant :

- d'acquérir les principes fondamentaux de la déontologie et de la compliance ;
- d'appréhender les procédures de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et les atteintes au R.G.P.D.

Contenu du cours :

I. INTRODUCTION

- A. Définitions
- B. B. L'évolution du métier
- C. Les composantes de la déontologie
- D. L'IEC
- E. L'Institut professionnel des comptables et fiscalistes agréés (IPCF)

II. Le RGPD

- A. Le RGPD : pour QUI ?
- B. Données personnelles
- C. Traitement de données
- D. Les 8 règles d'or du RGPD
 - 1. Le RGPD pour les métiers du chiffre
 - 2. 2. Quid en cas de non-respect du RGPD

III. La loi du 17 mars 2019

- A. L'ITAA
- B. Contenu de la loi

IV. Le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

V. Quelques cas pratiques

Bibliographie :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/themes/marketing/non-respect-des-obligations-rgpd-par-un-responsable-du-traitement#:~:text=Vous%20avez%20le%20droit%2C%20en,de%20violation%20de%20vos%20droits>

https://www.belgium.be/fr/justice/respect_de_la_vie_privée/protection_des_données_personnelles

<https://blog.liantis.be/fr/comptable-et-expert-comptable/rgdp>

Bulletin de l'ordre des experts comptables et comptables brevetés de Belgique (OECBB)

<https://www.cairn.info/revue-rimhe-2012-1-page-97.htm>

<https://www.comptables-belgique.be/la-legislation/>

<https://www.dastra.eu/fr/guide/8-regles-d'or-de-la-conformite-RGPD/357>

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2019031703&table_name=loi

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32016R0679&from=EN>

https://www.exact.com/befr/blog/accountancy/faites-vite-le-controle-rgpd-derniere-minute-pour-experts-comptables?utm_campaign=07202018-BE-FR-shared-pagefeed_dsa-sea&utm_source=google&utm_medium=cpc&gclid=EAlaQobChMI4OeWu7-b-AIVxobVCh0tAAXpEAAYASAAEgLWZ_D_BwE&gclid=aw.ds

<https://www.fsma.be/fr/lutte-contre-le-blanchiment-de-capitaux-et-le-financement-du-terrorisme>

https://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/information-tous/Pages/reglement-general-protection-donnees.aspx#Quelles_sont_les_sanctions_en_cas_de_non-respect_du_RGPD%C2%A0?

<https://www.itaa.be/fr/deontologie/>

ITAA-Lex de l'expert-comptable et du conseiller fiscal (2022)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Pochet Catherine

METHODOLOGIE

La matière est généralement découverte sur base d'exercices ou de mises en situation avec, occasionnellement, une part d'exposé théorique de la matière prévue. Certains exercices sont résolus par les étudiants en classe, avec l'aide du professeur.

D'autres exercices ou mises en situation seront distribués durant le module ou déposés sur la plate-forme Moodle dans le but de s'entraîner, de s'auto-évaluer et de se préparer à l'évaluation certificative. Des vidéos, des articles provenant de la presse ou de revues spécialisées seront également proposés afin de compléter l'information et de faire la jonction entre le cours et la réalité professionnelle.

Un représentant de l'ITAA vient en classe pour réaliser un exposé.

SUPPORTS

Cours Moodle (notes, articles, exercices...)

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Acquis d'apprentissage

dans le cadre de situations concrètes rencontrées par les professionnels du chiffre, en disposant des textes légaux et réglementaires,

- ♦ de décrire et d'appliquer les règles déontologiques applicables ;
- ♦ d'identifier les éléments constitutifs de risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et d'atteinte au R.G.P.D. et d'appliquer la procédure adéquate.

Mode(s) d'évaluation

Examen blanc lors des séances précédant l'examen.

Examen écrit à la fin du module. Les étudiants devront analyser des cas pratiques.

UTILISATION DE L'IA

Lors de l'examen, l'utilisation de l'IA est interdite. Toutefois, lors de la réalisation des exercices ou pour différents questionnements, les étudiants peuvent utiliser l'IA dans l'unique but de les aider à mieux comprendre les concepts.